

Ces racines craignent le hâle au point que moins d'une heure d'exposition à un air sec les frappe inévitablement de mort. Aussi, quand on désire transporter au loin du plant, faut-il avoir soin de se pourvoir de pots ou de paniers dans lesquels on puisse les mettre avec leur motte, ou lorsque cette motte s'est brisée, plonger à diverses reprises leurs racines dans une boue faite avec une partie de terre franche, deux de boue de vache et une d'eau. Non seulement il faut éviter de leur couper des racines, mais même des branches; car, à quelque époque de leur vie que ce soit la serpette ne les touche pas impunément. Ils veulent rester indépendants; et certes quand on compare leurs belles tiges, leurs élégantes têtes à celles des autres arbres soumis à la taille, on ne peut qu'applaudir à leur résistance.

On ne sort les arbres verts du local de leur troisième transplantation qu'à l'époque où ils quittent la pépinière. L'âge le plus favorable pour les mettre définitivement en place est quatre, cinq et six ans; cependant, quand le lieu qui leur est destiné est garanti, il est plus sûr de les planter à deux ou trois ans. Un pin de plus de cinq ans réussit rarement à la transplantation, à moins de précautions trop coûteuses pour être conseillées.

Beaucoup de pépiniéristes, à raison de cette difficulté de faire reprendre les arbres verts d'un certain âge, se déterminent à les repiquer toujours dans des pots qu'ils enterrent, au moyen de quoi ils peuvent les livrer à toutes les époques de l'année. Il n'est pas nécessaire que le pot soit très-grand, parce que les racines savent en sortir pour aller chercher leur nourriture en pleine terre, et que celles qui restent dans le pot suffisent pour assurer sa reprise.

(A continuer.)

## REVUE DE LA SEMAINE

L'Université-Laval à laquelle sont agrégés tous les séminaires et collèges de la Province Ecclésiastique de Québec, vient d'être érigée canoniquement, au vertu d'une Bulle que Sa Sainteté Pie IX vient d'adresser à cette importante et célèbre institution. Cette Bulle, ainsi qu'un remarquable mandement de Mgr. l'Archevêque de Québec ont été lus dans toutes les églises paroissiales et communautés religieuses.

Tous les catholiques devront se réjouir de cet honneur insigné accordé à la plus haute institution de notre pays, par notre vénérable Pontife Pie IX. L'Université-Laval sera désormais sous le contrôle immédiat de Rome, privilège qui n'a été accordé à cette institution qu'après une épreuve de 24 années.

Suivant le désir et l'invitation de l'autorité religieuse nous devons nous unir autour de l'Université Laval, et la considérer comme un rempart puissant pour protéger notre foi et notre nationalité. L'Université-Laval, reconnue université catholique par Rome, doit être considérée comme telle par tous les catholiques. *Là où est Pierre, là est l'Église!*

" Nous exhortons, dit Notre Saint Père le Pape Pie IX, fortement les Evêques de la Province de Québec à faire en sorte que leurs Séminaires et Collèges soient affiliés à l'Université-Laval, qui a fourni et fournit encore tant de preuves de sa saine doctrine et de l'intégrité de sa foi; afin que les élèves soient de mieux en mieux préparés à fréquenter cette institution. Nous recommandons aussi à tous les Archevêques et Evêques de la Puissance du Canada, de faire leur possible pour envoyer à cette Université les jeunes gens de bonne espérance qui pourront y faire

leur cour d'études; pour persuader aux parents de ne pas laisser leurs fils jouir de leur propre liberté en leur permettant d'errer dans la ville de Québec, mais de les confier plutôt à ce pensionnat construit exclusivement pour surveiller leur conduite morale et leur faciliter l'avancement dans l'acquisition des sciences; pensionnat élevé aux prix de si grande et de si nombreux sacrifices par le Séminaire de Québec; pensionnat au soutien duquel ont contribué, avec une si grande libéralité et uniquement pour le bien de la jeunesse studieuse, les professeurs et directeurs eux mêmes, à l'exemple de leurs devanciers..."

— Nous publions aujourd'hui le mandement de Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de Québec, défendant la lecture d'un journal publié depuis quelque temps à St. Roch de Québec, et qui a nom : *Le Réveil*.

Heureusement pour nos cultivateurs, ce journal anti-catholique n'a pu encore se faire accepter dans nos campagnes; nous n'en avons pas vu un seul numéro ici. Les journaux informant qu'à l'avenir l'expression s'en fera à l'atelier du *Witness*, à Montréal. La lecture de ce mandement devra nécessairement nous mettre en garde contre la propagande qui pourrait être faite, dans nos localités, en faveur de cette feuille jugée dangereuse par l'autorité religieuse.

Monsieur le curé,

Depuis quelques semaines, il se public, à Québec, un journal hebdomadaire intitulé : *Le Réveil*. Je crois devoir prémunir les fidèles contre les doctrines de cette feuille, que l'on assure être soutenu par des protestants et par des hommes qui se disent encore catholiques, mais qui dans la réalité sont tout à fait en dehors de l'Eglise.

Le programme de ce journal porte *exclusion absolue de tout ce qui touche aux matières religieuses*. C'est déjà, dans un homme qui se dit catholique, une espèce d'apostasie; car la nature même des questions politiques, sociales, éducatives, etc., que l'on veut traiter, appelle nécessairement l'idée religieuse; cette *exclusion absolue de tout ce qui touche aux matières religieuses* indique donc par elle-même une tendance anti-religieuse.

Mais plutôt à Dieu que cet article du programme eût été suivi à la lettre! on n'a guère parlé d'autre chose que de matières religieuses, ou de questions qui touchent aux matières religieuses. Les colonnes du *Réveil* sont remplies d'injures grossières à l'adresse des évêques, des curés, du clergé en général dont les enseignements ne conviennent pas aux opinions de l'éditeur, ou qui se permettent de blâmer et de condamner ce journal; la discussion est remplacée par un langage inqualifiable.

En revanche, on a des éloges sympathiques pour des hommes d'état, pour des poètes, pour des romanciers, pour des orateurs, dont la doctrine et la morale sont condamnées par l'Eglise catholique.

A propos d'éducation, il y a des plaidoyers interminables en faveur de ces écoles qu'on a si justement appelées *athées, sans Dieu*, parce qu'on exclud rigoureusement de l'enseignement qui s'y donne, *tout ce qui touche aux matières religieuses*. Au contraire cette feuille, à laquelle cette exclusion est si chère, ces écoles *athées* seront le remède à tous les maux et même à la mondanité!

La divine vertu de la charité, dont l'aumône est une des manifestations les plus touchantes, ne trouve pas grâce aux yeux de l'éditeur du *Réveil*. Au lieu de fonder des hôpitaux et des refuges pour les vieillards, pour les infirmes, pour les orphelins abandonnés, au lieu de donner du pain à